



# LOCATION DE VÉHICULE : L'ÉLECTRIQUE PROGRESSE, MAIS LES RÉTICENCES DEMEURENT

ADA, premier réseau de location de courte durée de véhicules en France avec 1 000 agences, dévoile les résultats d'une étude menée avec Toluna sur un échantillon de 2 000 Français âgés de 18 ans et plus.

## QUATRE ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX RESSORTENT DE CE SONDAGE :

- Les critères liés à l'écologie sont au dernier rang des priorités des locataires
- Les locataires font le choix de l'électrique par curiosité ou par confort, plutôt que par conviction écologique
- Le véhicule électrique (VE) séduit en priorité les jeunes urbains, en particulier en région parisienne
- Lorsque les Français louent un véhicule électrique pour la première fois, ils sont une majorité à vouloir renouveler l'expérience

## LA PRATICITÉ AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Interrogés sur les critères prioritaires lors de la location d'un véhicule particulier ou utilitaire, 49 % des sondés placent le prix en tête des considérations. À l'inverse, seuls 8 % citent la possibilité de louer un véhicule électrique, et 7 % la pollution émise — des critères relégués en bas de la liste.

Même constat lorsqu'il s'agit d'améliorer l'expérience de location : pour 32 % des répondants, l'essentiel passe par des tarifs plus attractifs ou des offres ciblées. Une proposition d'offre plus écologique ne recueille quant à elle que 14 %, la plaçant avant-dernière.

## ESSAYER L'ÉLECTRIQUE, C'EST PRESQUE L'ADOPTER

**41 %**  
des personnes interrogées ont déjà loué un véhicule électrique

**41 % des personnes interrogées ont déjà loué un véhicule électrique.** Parmi celles qui ont déjà loué, 68 % seraient prêtes à renouveler l'expérience et 32 % n'ont pas l'intention de recommencer. 31 % des répondants n'en ont encore jamais loué, mais ont l'intention de le faire et 28% ne l'ont pas encore fait et n'ont pas l'intention d'essayer.

*“Quatre personnes sur dix ont déjà opté pour la location d'un véhicule électrique et plus de deux tiers d'entre elles seraient prêtes à recommencer, signe que ce type de motorisation plaît. Cela prouve qu'une adoption plus massive passera avant tout par un travail de pédagogie.” analyse **Edwin Prache, Directeur Général d'ADA.***



**Pour autant, le fait de louer un véhicule électrique est avant tout guidé par la curiosité et l'envie d'essayer pour 35 % des sondés, plus que par la volonté de limiter son empreinte carbone (31 %), preuve une nouvelle fois que l'écologie n'est pas forcément le moteur principal.**

## UN GAP GÉNÉRATIONNEL ET GÉOGRAPHIQUE

**Alors que les 22-40 ans représentent 37 % de l'ensemble des locataires de voiture, ils pèsent à eux seuls 51 % du total des locataires de véhicules électriques. À l'inverse, les 51-60 et les 60 et plus, ne sont que 19 % à louer un VE, alors qu'ils représentent 37 % de l'ensemble des locataires.**

L'attrait pour le véhicule électrique est aussi surreprésenté en Île-de-France. Si la région abrite 22 % de l'ensemble des locataires, elle accueille 26 % des utilisateurs de véhicules électriques.

*“C'est assez clair, le véhicule électrique séduit en priorité une population jeune et urbaine, peut-être plus sensible aux enjeux environnementaux. Les catégories les plus âgées restent quant à elles plus attachées au moteur thermique. Ces chiffres laissent en tout cas présager une adoption plus massive de l'électrique dans les prochaines années.” observe **Edwin Prache, Directeur Général d'ADA.***

## DES IDÉES REÇUES PERSISTANTES

Les 28 % de réfractaires à la location d'un VE évoquent deux freins principaux : **une autonomie insuffisante (52 %) et un temps de recharge trop long (50 %).** Suivent le trop petit nombre de bornes de recharge sur le territoire (37 %) et leur complexité (33 %).

Pour autant, les idées reçues sur l'autonomie et la disponibilité de la recharge ne correspondent plus à la réalité du terrain. **Les véhicules électriques offrent aujourd'hui une autonomie largement suffisante** pour l'immense majorité des usages en location courte durée. Par ailleurs, le réseau français s'est renforcé : en septembre 2025, **la France compte près de 180 000 points de recharge ouverts au public**, selon les derniers rapports de l'Avere France.

**À propos d'ADA :** ADA est un acteur de référence en France dans le secteur de la mobilité. Grâce à ses 1 000 agences, organisées exclusivement en franchises et en licences de marque, l'entreprise est présente dans la majorité des villes françaises de plus de 10 000 habitants. Avec l'appui de son important réseau d'entrepreneurs engagés, ADA se donne pour mission de démocratiser l'accès à la mobilité dans les territoires, en proposant des services de confiance à des prix compétitifs.

ADA est une filiale du Groupe ROUSSELET.

[www.ada.fr/qui-sommes-nous](http://www.ada.fr/qui-sommes-nous)

Chiffres clés d'ADA :

- 2,3 M de jours de location de véhicules par an
- 1000 agences ADA et Point Loc